

BULLETIN D'ENGAGEMENT TRAIL 2009

à faire parvenir à: BESSAT SPORTS D'HIVER

GOURJON SPORTS

42660 LE BESSAT

(réservé organisation)

DOSSARD N°

Accompagné d'un chèque de 10€ (24km) ou 7€(12km) ou 2€(2 et 4km)

Majoration de 3€pour inscriptions sur place (sauf pour 2 et 4kms)

DISTANCE	2km	4km	12km	24km
Entourer la distance choisie	97 à 2000	95 et 96	94 et avant	90 et avant

ANNEE NAISSANCE	_____	SEXE M/F	_____
NOM	_____	PRENOM	_____
CLUB	_____		
ADRESSE	_____		
CODE POSTAL	_____	VILLE	_____

RESPONSABILITE INDIVIDUELLE ACCIDENTS:

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

● **Pour les licenciés FFA:** N° LICENCE _____
Joindre photocopie DATE VALIDATION _____

- **Pour les non licenciés FFA:** un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, original ou photocopie certifiée conforme par le coureur

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement _____ signature personnes majeures

Accord des parents pour les mineurs

NOM	_____
Prénom	_____
Signature	_____

REGLEMENT TRAIL DU BESSAT

DEPART :

9 h précises : avant 8 h 45 les coureurs gagneront le stade de départ pour les parcours 12 et 24 km

10 h 00 : pour les parcours 2 et 4 km

ARRIVEE : au village devant la Mairie.

INSCRIPTION : inscription et retrait des dossards de 7 h à 8 h 30 à la Mairie

Droit d'inscription : par chèque à l'ordre du « Bessat Sports d'Hiver »

- 10€pour les 24 km - 7€pour les 12 km - 2€pour les 4 et 2 km

majoration de 3€pour les inscriptions sur place sauf pour les 2 et 4 km

JOINDRE OBLIGATOIREMENT:

Pour les licenciés FFA: le N° de la licence et la date de la validation.

(joindre photocopie avec bulletin d'engagement)

Pour les non licenciés FFA : un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course

à pied en compétition, datant de moins d'un an, original ou photocopie certifiée conforme par le coureur

RAVITAILLEMENT : Pour tous les parcours à l'arrivée, et sur les parcours :

- pour le 12 km : au 3^e km

- pour le 24 km : tous les 5 km

CLASSEMENT

2 km	4 km	12 km	24 km
Poussins 99-2000	Minimes 95-96	Cadets 93-94	Seniors 71-90
Benjamins 97-98		Juniors 91-92	Vétérans1 61-70
			Vétérans2 60 et avant

Une coupe et un lot aux vainqueurs de chaque catégorie hommes et dames

Un brassard pour lecteur MP3 sera offert à chaque participant à l'issue de la course

RESPONSABILITE CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la FFS N° 710/B63X7177. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

PARCOURS: Les parcours sont entièrement balisés. Sur les rares portions de route, les coureurs sont tenus de respecter le code de la route. Il est expressément demandé de ne jeter aucun emballage sur tout le trajet

Par mesure de sécurité, les coureurs qui ne seront pas arrivés à 11H45 au km21 seront pris en charge par l'organisation.

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant le départ, toute modification ou adjonction.